



# Assemblée générale

Distr. limitée  
15 décembre 2004

Original: français

---

## Cinquante-neuvième session

Points 45 et 55 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes  
issus des grandes conférences et réunions au sommet  
organisées par les Nations Unies dans les domaines  
économique et social et dans les domaines connexes**

**Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire**

**Projet de résolution présenté par le Président  
de l'Assemblée générale**

**Modalités, forme et organisation de la Réunion plénière  
de haut niveau de la soixantième session  
de l'Assemblée générale**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 58/291 par laquelle elle a décidé de tenir à New York au début de sa soixantième session, en 2005, à des dates qu'elle aura fixées à sa cinquante-neuvième session, un réunion plénière de haut niveau avec la participation des chefs d'État et de gouvernement,

*Rappelant encore* sa résolution 58/291 par laquelle elle a aussi décidé que cette importante manifestation sera l'occasion d'entreprendre un examen complet des progrès accomplis dans la réalisation de tous les engagements énoncés dans la Déclaration du Millénaire<sup>1</sup>, y compris les objectifs de développement convenus à l'échelon international et les partenariats mondiaux nécessaires à leur réalisation, ainsi que dans l'application intégrée et coordonnée, aux échelons national, régional et international, des textes et des engagements issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, sur la base d'un rapport d'ensemble qu'aura présenté le Secrétaire général,

*Accueillant avec satisfaction* le rapport du Secrétaire général intitulé « Modalités, forme et organisation de la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale<sup>2</sup> » demandé dans sa résolution 58/291

---

<sup>1</sup> Voir résolution 55/2.

<sup>2</sup> A/59/545.



et suite aux consultations officieuses tenues par le Président de l'Assemblée générale,

*Convaincue* que cette réunion plénière de haut niveau constituera un événement d'une importance considérable,

1. *Décide* que la Réunion plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale se tiendra du 14 au 16 septembre 2005 à New York;

2. *Rappelle* que la Réunion plénière de haut niveau se tiendra avec la participation des chefs d'État et de gouvernement et encourage tous les États Membres à être représentés à ce niveau;

3. *Décide* que la Réunion plénière de haut niveau sera composée de six séances plénières, à raison de deux séances par jour, et de quatre tables rondes interactives, et également que chaque table ronde portera sur l'ensemble de l'ordre du jour de la Réunion plénière de haut niveau et aura lieu en même temps qu'une séance plénière;

4. *Décide également* de tenir le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement les 27 et 28 juin 2005 à New York, juste avant le débat de haut niveau de la session de fond de 2005 du Conseil économique et social afin que les recommandations du Dialogue de haut niveau puissent être examinées au cours du processus préparatoire de la Réunion plénière de haut niveau et décide également de tenir une réunion sur le financement du développement dans le cadre de la Réunion plénière de haut niveau;

5. *Décide en outre* de changer le lieu de la session de fond de 2005 du Conseil économique et social de Genève à New York à titre exceptionnel et que les sessions de fond de 2006 et 2007 du Conseil se tiendront à Genève afin de rétablir en 2008 l'alternance prévue par l'Assemblée générale<sup>3</sup>;

6. *Décide* de tenir le débat général à sa soixantième session du samedi 17 septembre au vendredi 23 septembre, et du lundi 26 septembre au mercredi 28 septembre 2005, ces dispositions ne créant en aucun cas un précédent pour le débat général des sessions à venir;

7. *Prend note* de la tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 7 au 9 septembre 2005, avant la Réunion plénière de haut niveau, de la deuxième Conférence des présidents des parlements<sup>4</sup>;

8. *Prie* le Président de l'Assemblée générale, en consultation avec des représentants d'organisations non gouvernementales, d'organiser, en juin 2005 à New York, des auditions interactives avec des représentants d'organisations non gouvernementales, des représentants de la société civile et du secteur privé, comme contributions au processus préparatoire de la Réunion plénière de haut niveau;

9. *Attend avec intérêt* le rapport d'ensemble demandé dans sa résolution 58/291 que le Secrétaire général lui remettra en mars 2005, qui servira de base aux consultations qui mèneront à la Réunion plénière de haut niveau;

10. *Prie instamment* tous les États Membres de manifester un intérêt positif au processus de consultations officielles et officieuses qui mèneront à la Réunion

---

<sup>3</sup> Voir résolution 45/264.

<sup>4</sup> Voir résolution 59/19.

plénière de haut niveau, et de s'impliquer activement, au niveau le plus élevé de leurs gouvernements respectifs, en vue d'assurer la réussite de la Réunion plénière de haut niveau;

11. *Prie* le Président de l'Assemblée générale de continuer à tenir des consultations les plus larges avec tous les États Membres, afin de prendre les décisions voulues sur toutes les questions en suspens relatives au processus préparatoire de la Réunion plénière de haut niveau.

---